La lutte contre le béton

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1974)**

Heft 270

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1026475

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

GENÈVE

La lutte contre le béton

Golf d'Onex — presqu'île de Loëx: un nouveau front s'est ouvert dans la guerre écologique que mène la population genevoise contre le béton qui est en passe, si l'ambition de certains se réalise, de recouvrir toute la surface du canton.
Il faut revenir à un accrochage législatif qui a vu dernièrement le gouvernement genevois perdre de peu la partie. Au Grand Conseil, la gauche, appuyée par les Vigilants, a en effet permis, par 39 voix contre 38, l'entrée en matière sur un projet de loi dont l'objectif est le maintien en zone de verdure de la majeure partie de l'ancien golf et de la presqu'île de Loëx; c'étaient deux démo-chrétiens, membres de mouvements pour la défense de l'environnement, qui faisaient la décision (l'isolement du libéral Deriaz lors du vote justifiait par ailleurs le scepticisme avec lequel nous avions envisagé, lors des élections, la possibilité pour un membre des partis majoritaires de défendre sérieusement la qualité de la vie).

De l'escarmouche au combat

Ce n'était, semblait-il, qu'une escarmouche; mais le combat restait capital ! La Ville dispose d'espaces verts nombreux, sinon judicieusement répartis, mais la situation du canton dans son ensemble, et surtout des communes périphériques, est bien différente : le développement de l'urbanisation, la place croissante dévolue à l'aéroport, aux autoroutes, autant de bonnes raisons de bétonner !
Et pourtant, de temps en temps, il semble que l'on pourrait sortir du cercle vicieux du progrès, des échappées paraissent possibles. En témoigne l'histoire des deux parcelles en question situées au bord du Rhône entre les cités satellites d'Onex et du Lignon.
Voyons la chronologie des événements.
A l'origine, l'achat de l'ancien golf devait, dans l'esprit du gouvernement, permettre l'expansion d'une partie de l'Université et la construction de logements; de son côté, la presqu'île de Loëx, occupée en grande partie par la ferme de l'Etat, devait être coupée en deux par l'autoroute de contournement (en ce qui concerne cette dernière, le Conseil d'Etat genevois a du reste pris des décisions lourdes de conséquences, donnant en dernier examen, récemment, son accord pour un passage, avec « de minimes retouches éventuelles », en tranchée à travers la presqu'île).

Premières réactions

Les premiers à saisir l'importance de l'affaire, les premiers aussi à réagir, sont les habitants d'Onex. A peine les anciens utilisateurs du golf hors course, ils lancent leur revendication : le terrain ainsi libéré doit rester non bâti. On distribue des tracts; on colle des affiches; le premier numéro de « L'Echo du Béton » sort de presse; en juin 1973 est organisée une grande fête populaire sur le golf, pratiquement occupé.
Nullement impressionnées, les autorités cantonales, avec la complicité des communes, profitent des vacances pour abattre plusieurs peupliers et permettre de cette façon la création de cinq terrains de football. Une décision qui témoigne d'abord de la puissance d'un lobby sportif, capable d'imposer une politique du fait accompli et d'obtenir des actes irréversibles avant même qu'un plan général n'ait été négocié et arrêté. Symboliquement, les habitants replantent des petits acacias.

Prise de position des médecins

Entre temps, une autre prise de position à noter. Le corps médical d'Onex, qui s'était prononcé en faveur du maintien du golf en zone de verdure, avait proposé que soient admises des limites strictes à l'utilisation de ces installations sportives : destinées à des sports populaires ouverts à tous, elles seraient fermées aux sports de compétition et serait réalisée, de cette manière, l'économie des surfaces de tribunes et de parkings qu'entraînent inévitablement ce genre d'activités.
Sur cette lancée, les habitants du Lignon, la cité satellite de l'autre côté du Rhône, entrent à leur tour dans le combat, en l'élargissant à la presqu'île de Loëx, à laquelle ils accèdent par une passerelle. L'intérêt de ces deux revendications n'avait pas, au long des mois, échappé aux milieux politiques : au moment des élections au Grand Conseil, l'Alliance des indépendants lançait une pétition qui, en fort peu de temps, était soutenue par 8000 signatures. Après l'échec électoral de l'Alliance, le flambeau était repris par deux députés socialistes. Ceux-ci gravissaient un échelon de plus dans l'escalade politique et présentaient le dernier projet de loi.

DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES LA SEMAINE

«Varia»

Une fois par semaine paraît, dans la « National Zeitung » (samedi), un quotidien bâlois que nous citons souvent dans les colonnes de DP, une rubrique d'échos qui n'a guère d'équivalent dans la presse alémanique. Sous le titre « Varia », et en une dizaine de petits textes savoureux, à la fois humoristiques, indiscrets et persifleurs, l'auteur se promène dans les coulisses de l'actualité fédérale. Quelques échantillons cette semaine (un peu résumés et interprétés pour éclairer le style du chroniqueur), qui donneront le ton d'un exercice hebdomadaire prenant à contre-pied la traditionnelle prudence de la presse helvétique (la plupart des derniers échos ont trait à la campagne pour les élections au Grand Conseil bernois du prochain week-end des 4 et 5 mai):

✱ Une règle — d'or — (déjà inscrite sur les murs de Pompéi):